

La réforme du lycée

LES CHIFFRES

- **1300** : c'est le nombre de lycées consultés depuis mai 2009.
- **50 000** : c'est le nombre de lycéens qui quittent définitivement le lycée chaque année sans le baccalauréat.
- **77%** : c'est le pourcentage des Français qui estiment que la réforme du lycée va contribuer à mieux orienter les élèves.

L'ESSENTIEL

- Après une longue période de consultation menée par Richard DESCOINGS entre janvier et mai 2009, **le Président de la République a annoncé le 13 octobre des mesures fortes pour réformer le lycée.**
- Parce qu'il est clair que le lycée français ne remplit pas ses objectifs pour tout le monde, **il doit évoluer pour tenir compte de la diversité du public qu'il accueille aujourd'hui. Un lycée plus juste, c'est un lycée qui fait réussir chaque élève.** C'est pourquoi Nicolas SARKOZY a proposé, avec Luc CHATEL, une réforme du lycée qui s'articule autour de **3 grands axes** :
 - **Mieux orienter les élèves** avec une orientation plus progressive, plus ouverte et réversible.
 - **Mieux accompagner chaque lycéen** grâce à l'instauration d'un accompagnement personnalisé.
 - **Mieux adapter le lycée à son époque** en favorisant l'apprentissage de langues étrangères, l'accès à la culture et la responsabilisation des lycéens.
- L'objectif n'est pas de tout changer ; **nous allons conserver ce qui marche bien.** L'objectif n'est pas de faire des économies ; **nous allons faire cette réforme à taux d'encadrement constant.**
- **La réforme entrera en vigueur à la rentrée 2010 pour la classe de seconde.** Elle doit maintenant être **discutée dans un esprit de dialogue et de responsabilité avec tous les acteurs du lycée.** C'est pourquoi Luc CHATEL a entamé, dès le 14 octobre, un **tour de France** des académies et des lycées.

POURQUOI UNE RÉFORME DU LYCÉE ?

- Ces dernières années, le lycée a amélioré ses résultats puisque presque les deux tiers d'une classe d'âge obtiennent aujourd'hui le baccalauréat contre un peu plus d'un quart dans les années 1980. Pour autant, nous devons aujourd'hui faire face à une réalité : **le lycée ne remplit pas ses objectifs pour tout le monde** :
 - **50 000 jeunes quittent le lycée chaque année sans avoir le bac ;**
 - **50% des étudiants échouent en première année universitaire.**
- **Plus précisément, le lycée n'est pas suffisamment attentif aux difficultés de certains élèves, qui sont souvent issus des milieux les plus défavorisés.** Aujourd'hui, les enfants d'ouvriers ont 2 fois moins de chances que les enfants des familles favorisées d'accéder à l'enseignement supérieur !
- Face à cette situation, **le statu quo ne saurait être la solution. Le lycée français doit évoluer, progressivement mais profondément,** pour tenir compte de la diversité du public qu'il accueille. Cette évolution n'implique en aucun cas un abaissement du niveau d'exigence. Bien au contraire, il s'agit de **réaffirmer le lycée comme lieu de l'excellence, mais d'une excellence qui n'est plus réservée à quelques-uns.**
- C'est pourquoi le Président de la République a proposé, avec Luc CHATEL, une série de mesures concrètes pour **construire un lycée plus juste avec des filières plus équilibrées et une orientation améliorée.**
- En aucun cas le but de la réforme n'est de faire des économies dans l'Education nationale. Le Président de la République l'a dit lui-même, « les conditions d'encadrement des élèves ne seront pas diminuées ». **Il s'agit d'une réforme au service de l'intérêt de tous les élèves et de la réussite de chacun.**

QUE FAIRE POUR MIEUX ORIENTER LES ÉLÈVES ?

- Notre système d'orientation est beaucoup trop rigide et ne permet pas suffisamment à un lycéen qui s'est trompé de voie d'en changer. C'est pourquoi nous allons mettre en place **une orientation progressive et réversible** qui donne à chaque élève une seconde chance. L'objectif : **passer d'une orientation subie à une orientation choisie qui permette les corrections de trajectoire.**
- **Pour atteindre cet objectif, il sera désormais possible à chaque lycéen, à tous les moments de son parcours, de changer de voie** : des stages-passerelles pendant les vacances scolaires ou à la fin de l'année apporteront les compléments de programmes indispensables au passage d'une série à une autre. **Ces réorientations seront encadrées** : elles se feront par décision du conseil de classe, en concertation avec l'élève et sa famille.
- **Pour permettre aux élèves de mûrir leur choix, la spécialisation sera également plus progressive** : la classe de 1^{ère} deviendra plus générale. Celle de Terminale, au contraire, sera plus spécialisée et davantage connectée aux parcours projetés dans le supérieur.

- **Enfin, pour mettre fin au « délit d'initié » en matière d'orientation, l'accès de tous à l'information sera garanti** grâce notamment à l'instauration d'un **tutorat individuel** pour chaque élève, à la généralisation des plateformes d'orientation multimédia et à la multiplication des contacts avec l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

QU'EST-IL PRÉVU POUR RÉÉQUILIBRER LES FILIÈRES ?

- Parce qu'orientation ne doit plus rimer d'emblée avec sélection, **les voies et les séries seront rééquilibrées pour que toutes les compétences soient reconnues. Parce que les talents sont multiples, les voies de la réussite doivent l'être aussi !** La réforme du lycée professionnel entrée en vigueur cette année a constitué une première étape. **Le Gouvernement va poursuivre son effort, en se concentrant principalement sur les deux séries en perte de vitesse au lycée** : la série « Sciences et technologies industrielles » et la série « Littéraire » :
 - Alors que nous vivons dans un monde en révolution technologique permanente, les programmes de STI n'ont pas évolué depuis 1993 ! Le Gouvernement va donc réformer la voie technologique avec un objectif ambitieux : **créer un véritable parcours technologique pour former les ingénieurs et les techniciens supérieurs de demain.**
 - **L'autre urgence, c'est de renforcer l'attractivité de la série Littéraire**, en combinant 3 types de solutions : le renforcement des langues étrangères, notamment en littérature et civilisation, pour faire de la série littéraire une véritable série internationale ; l'introduction de disciplines nouvelles, assurant une culture générale élargie au droit et aux grandes questions du monde contemporain, ce qui donnerait à la série L un avantage comparatif par rapport aux autres et de nouveaux débouchés ; enfin des enseignements culturels et artistiques de haut niveau.

NE FAUT-IL PAS AUSSI QUE CHAQUE LYCÉEN SOIT MIEUX ACCOMPAGNÉ ?

- Beaucoup de nos lycéens rencontrent des difficultés ponctuelles au cours de leur scolarité, qui, faute d'être repérées et traitées à temps, paralysent leur progression et les conduisent à l'échec. Le lycée doit mieux prendre en considération les besoins de chaque élève.
- C'est pourquoi dès l'année prochaine, en seconde, **tous les élèves bénéficieront d'un accompagnement de 2 heures par semaine en petit groupe, sous la responsabilité des enseignants.** Ce dispositif sera étendu aux classes de 1^{ère} en 2011 et de Terminale en 2012. Nous poursuivons aussi les efforts faits à l'école primaire et au collège pour aider les élèves en difficulté. **Mais ces deux heures d'accompagnement personnalisé ne devront en aucun cas alourdir l'emploi du temps des élèves qui est déjà parmi les plus chargés de l'OCDE !**
- **Pour organiser cet accompagnement personnalisé, les établissements disposeront d'une certaine liberté.** Il pourra s'agir d'un soutien aux élèves en difficulté, d'un approfondissement des connaissances, de méthodologie ou d'aide à l'orientation.
- C'est cela aussi la réforme du lycée : **donner des marges de manœuvre aux établissements, favoriser l'innovation, pour proposer une réponse adaptée aux besoins de chaque lycéen.** Dans un cadre national réaffirmé, parce que nous y sommes tous attachés, nous donnerons des marges d'initiative et de responsabilité aux équipes qui veulent avancer !

COMMENT FAIRE POUR QUE LE LYCÉE SOIT MIEUX ADAPTÉ À SON ÉPOQUE ?

- Parce que le lycée et les lycéens doivent vivre avec leur époque, nous proposons **3 axes forts** :
 1. **Mettre en place un plan d'urgence en faveur des « langues étrangères ».** Parce que les bacheliers maîtrisent mal les langues étrangères c'est dans ce domaine que nous allons concentrer nos efforts en multipliant l'enseignement en langue étrangère de matières telles que les sciences ou l'histoire, en créant des groupes de compétences, mais aussi en favorisant les partenariats avec des établissements étrangers, avec pour **objectif de mettre l'accent sur la maîtrise orale de la langue.**
 2. **Garantir un plus large accès à la culture.** Parce qu'aujourd'hui le lycée n'est pas en mesure de réduire les inégalités d'accès à la culture liées aux origines sociales, nous allons prendre des mesures concrètes pour un lycée qui favorise **l'accès à la culture pour tous** : création d'un vidéo club dans chaque lycée qui donne à chaque élève accès à nos grands films, mise en place d'un professeur « référent culture » dans chaque établissement...
 3. **Favoriser la responsabilisation des lycéens** de chacun avec la mise en place du livret de compétences ; avec la reconnaissance des initiatives et engagements associatifs ; avec un accompagnement pour la création et la gestion par les lycéens d'associations, notamment dans les domaines sportifs et culturels.

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr